



## Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde

58-59 | 2017

Innovations pédagogiques dans l'enseignement des langues étrangères: outils, passeurs, politiques éducatives (XVIII<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècles)

---

### Rôle de la technique, comme fin et moyen, en FLE : de l'élaboration de la discipline aux innovations contemporaines

Isabelle Cros

---



#### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/dhfles/4459>

ISSN : 2221-4038

#### Éditeur

Société Internationale pour l'Histoire du Français Langue Étrangère ou Seconde

#### Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 2017

Pagination : 153-172

ISSN : 0992-7654

#### Référence électronique

Isabelle Cros, « Rôle de la technique, comme fin et moyen, en FLE : de l'élaboration de la discipline aux innovations contemporaines », *Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde* [En ligne], 58-59 | 2017, mis en ligne le 04 juin 2018, consulté le 19 juin 2019. URL : <http://journals.openedition.org/dhfles/4459>

---

Ce document a été généré automatiquement le 19 juin 2019.

© SIHFLES

---

# Rôle de la technique, comme fin et moyen, en FLE : de l'élaboration de la discipline aux innovations contemporaines

Isabelle Cros

---

## Introduction

- <sup>1</sup> Direction générale des Relations culturelles (1945) ; des Affaires culturelles et techniques<sup>1</sup> (1956) ; des Relations culturelles, scientifiques et techniques (1969) : la dilatation du champ lexical scientifique dans la dénomination de l'actuelle Direction générale de la Mondialisation, de la culture, de l'enseignement et du développement international, chargée de la diffusion du français à l'extérieur, est à l'image de l'essor du domaine lui-même entre 1950 et 1970. C'est même sur ce terreau scientifico-technique que s'est élaborée à l'époque la discipline FLE, les nouveaux outils techniques infléchissant l'enseignement traditionnel du français langue de culture. Dès sa (recon)naissance institutionnelle, le champ du FLE a ainsi fait de la technique non seulement la fin, avec le développement de la coopération technique, mais aussi le moyen de la diffusion du français à l'étranger, grâce aux outils audiovisuels. Compte tenu du caractère pluriel du champ, qui dépasse la simple dimension didactique à laquelle il est pourtant encore trop souvent cantonné, l'historien du FLE doit prendre en considération cette donnée technique qui a participé à rénover la politique d'expansion du français à l'étranger, tant d'un point de vue culturel que pédagogique, en érigeant la langue enseignée en langue-outil, médium permettant d'acquérir des connaissances spécialisées non linguistiques. À l'heure de la mondialisation économique et des humanités numériques, cette part croissante de la technique – et des démarches scientifiques qui lui sont associées – figure un enjeu plus que jamais d'actualité. Néanmoins, si la méthodologie audiovisuelle a bel et bien répondu à un véritable besoin d'innovation pédagogique et sociétale, le recours

contemporain croissant à la science appliquée en didactique des langues peut soulever quelques inquiétudes.

## La coopération technique, extension moderne de la politique éducative à l'extérieur

- 2 Dans le champ du FLE, irréductible à un ensemble de techniques pédagogiques, s'entrecroisent plusieurs sous-champs et disciplines connexes ayant pour objet la langue mais aussi la culture et le rayonnement de la France hors de ses frontières. Ce caractère pluriel impose un décloisonnement disciplinaire : outre la linguistique et la didactique, le champ du FLE englobe l'histoire, l'économie, la sociologie, la politique, l'idéologie (Puren 1988 : 20) mais aussi la psychologie, l'ethnologie, la biologie et la logique (Porcher 1984 : 252). À cette liste non close, il convient d'ajouter la technique, en tant que science appliquée. Bien avant que la (r)évolution numérique n'agite la didactique des langues, la technique a profondément modifié la diffusion et l'enseignement du français à l'étranger.

### 1.1. Un changement de paradigme idéologique : de la culture au pragmatisme

- 3 Toute langue est assortie dans la conscience collective d'un certain nombre d'attributs subjectifs mais naturalisés par des strates de discours : ainsi, en dépit des réalités historiques (Siouffi 2010), le français est longtemps resté une construction idéologique l'érigeant en langue de culture (Cros 2016 : 156-257). De cette représentation ont découlé une diffusion et un enseignement de la langue fondés sur la prééminence de l'écrit, de la littérature et de la culture dite cultivée. Mais les représentations ont changé après la Seconde Guerre mondiale, donnant à voir l'émergence d'une nouvelle *noosphère*, empreinte de saint-simonisme et de positivisme, associant le progrès scientifique et industriel au progrès social. Le pragmatisme qui touchait alors tous les phénomènes sociaux n'épargna pas la « formation et la dissémination des langues » (Teilhard de Chardin 1956 : 246). Les acteurs du champ s'alarmèrent ainsi de l'intérêt croissant pour la science appliquée dans un monde qui « laiss[ait] moins de place à la culture désintéressée » (DGACT 1959 b : 4), apanage traditionnel du français. De fait, le modèle civilisationnel en passe de s'imposer correspondait mal à l'idéologie dominante du français langue de culture.

Nous savons assez que [la science] devient conquérante et que le peuple l'interprète surtout comme un moyen de progrès matériel. Quand on parle de progrès, l'opinion comprend progrès technique, et quand on parle de civilisation l'opinion comprend niveau de vie [...] La civilisation sous forme de culture recule dangereusement devant la civilisation sous forme technique. Et c'est de cela que la France souffre car son influence était liée à une conception tout autre de la vie et de la société. (Siegfried 1952 : 195)

- 4 D'où une crise didactique du français dans le monde (Chiss 2006 ; Cros 2016 : 157-161), qui exige une modernisation de la politique de diffusion de la langue. Pour maintenir son rayonnement dans cette conjoncture internationale moins favorable, la France cherche, à l'instar des États-Unis, à promouvoir sa puissance matérielle, économique et sa force d'invention en fondant sa politique culturelle sur la promotion de ses succès techniques.

Il est aujourd'hui absolument nécessaire d'assurer à l'étranger, par tous les moyens, comme le font avec un grand succès d'autres pays, l'information générale sur la France : distincte de l'actualité politique, mais non exactement culturelle ou technique, c'est cette information de base sur la vie française, sur les réalisations de notre pays et de la Communauté dans les domaines social, économique, technique, intellectuel, qui peut seule préparer les publics étrangers, en particulier les jeunes générations, à s'intéresser à la langue et à la culture françaises. (DGACT 1960 : 34).

- 5 Dans les revues culturelles d'après-guerre publiées par les acteurs de la diffusion du français (comme *Les Dialogues* de la Mission laïque française, la revue culturelle de l'Alliance française de Paris, la revue *Tendances* du Centre de recherche pour l'enseignement de la civilisation, *Le Français dans le monde*), les articles thématiques portant sur la science pratique se multiplient, vantant les réalisations de la France au même titre que celles des génies littéraires. Dans une perspective similaire, l'AF de Paris ouvre en 1955 un service d'information technique pour « découvrir le vrai visage d'une France moderne, au fait des techniques les plus récentes » (Bouton 1955 : 3). Le changement de paradigme dans la politique culturelle extérieure française est prégnant.

L'argumentaire a bien changé. Certes, le littéraire, y compris les sciences humaines, n'est pas oublié après 1945 [...] Mais l'image à la mode, c'est désormais celle de la France scientifique, technique, communicante. (Reboulet 2010 : 126)

- 6 L'accent sur la science et la technique dans la diffusion de la langue est le propre d'une approche épistémique moderne, qui privilégie un nouveau type de public : les scientifiques, les techniciens, les hauts responsables du monde de l'industrie (Coste 1998 : 80). Toutefois, à l'origine, elle reste associée à une aire géolinguistique spécifique, à savoir les pays issus de la décolonisation française.

## 1.2. Diversification de la politique culturelle postcoloniale

- 7 Si le ministère des Affaires étrangères (MAE) assume sa volonté de moderniser sa politique à l'extérieur en diversifiant son action à l'étranger, diffusant concomitamment la culture cultivée, la langue et la technique françaises<sup>1</sup>, il le fait suivant une répartition géographique et économique nette : d'un côté les pays de l'étranger dit traditionnel, de développement égal à celui de la France, où la diffusion de la langue reste majoritairement classique ; de l'autre côté les pays en voie de développement où prime la coopération technique. Si la DGACT n'a de cesse de rappeler la nécessité d'entretenir une diffusion traditionnelle, elle indique bien que sa reconversion passe par l'augmentation du nombre d'activités d'ordre technique dans ces pays.

Il serait imprudent et coupable de laisser se ternir une image traditionnelle de la France qui est souvent plus vivante encore à l'étranger que nous ne le soupçonnons couramment [...] Mais il demeure, d'une part, que nous n'avons pas toujours donné une place suffisante aux sciences et aux techniques, d'autre part, que ce dont les peuples insuffisamment développés ont le plus besoin c'est d'une aide en vue de la solution de leurs problèmes concrets [...] Notre influence constitue un tout. (DGACT 1959a : 5-12)

- 8 À partir de la décolonisation, la politique culturelle témoigne ainsi d'un « effort accru de coopération technique [...] en accordant naturellement une place privilégiée aux pays naguère dépendants de la France, où [son] action peut s'exercer avec le plus d'efficacité » (DGACT 1959a : 3). Dans ce nouveau contexte qui interdit désormais toute planification prescriptive, la diplomatie de la langue ou language policy, selon l'expression de Fishman (1970), doit être privilégiée, en particulier via l'aide au développement<sup>2</sup> dans les anciens

pays colonisés, où la transition vers l'autonomie devait être accompagnée. « Les progrès rapides de la scolarisation et la relève partielle des cadres français par des cadres nationaux exig[aient] la formation rapide d'un personnel qualifié » (DGACT 1959a : 9). Aux antipodes de l'enseignement de la langue et de la diffusion de la culture traditionnels, ce nouveau mode d'action impliquait une « rénovation de l'esprit et des méthodes » (DGACT 1961 : 11), faisant du français une langue pratique et médium d'enseignement (Cros 2016 : 287-290).

### 1.3. La coopération technique en français, avatar modernisé du messianisme français

- 9 En sus de l'action culturelle traditionnelle, la DGACT fait de la coopération technique une des grandes priorités de l'action extérieure française dès le premier *Plan quinquennal d'expansion et de reconversion de l'action culturelle de la France à l'étranger* (1958-1962). Alors que les États-Unis privilégient une aide au développement sous la forme d'octroi de subventions, la France, s'érigeant en « nation guide », conserve une approche empreinte du messianisme sur lequel elle a fondé son action à l'extérieur (Salon 1983 : 31). Elle se targue ce faisant d'apporter les lumières progressistes de la civilisation française, et plus largement occidentale, dans des pays jugés en retard dans leur développement non plus intellectuel mais économique, grâce à une politique de formation des locaux aux techniques françaises. Elle suit de ce fait les préconisations de *La Déclaration universelle des Droits de l'homme* de l'Unesco, stipulant que « l'enseignement technique et professionnel doit être généralisé » (1948, article 26). Cette formation a lieu soit en France grâce à l'augmentation exponentielle des bourses destinées à la réalisation de stages de spécialisation, soit sur place par le soutien aux établissements étrangers voire par la création de centres franco-étrangers (dans des domaines aussi variés que l'agriculture, la santé, l'administration, l'industrie, l'économie, etc.).

La vocation propre du Service de l'Enseignement est, en ce domaine, d'envoyer à l'étranger, soit de manière permanente, soit sous la forme de missions temporaires, des enseignants français de toute spécialité, qui s'attachent avant tout à donner à leurs auditeurs la formation technique indispensable. (DGACT 1959a : 9)

- 10 Or, cette formation technique exige un médium linguistique commun : le français s'impose avec évidence dans les pays déjà partiellement francophones. Pour développer en peu de temps des compétences linguistiques souvent insuffisantes, et face à l'inadéquation des méthodologies existantes, il a fallu recourir à d'autres outils et approches : c'est à cette exigence qu'a répondu la méthodologie structuro-globale audiovisuelle (désormais MAV), appliquée dans les laboratoires de langue grâce aux moyens audio-visuels. Cette méthode accélérée, reposant sur une idéologie d'un français instrumental, à fonction non plus poétique comme pour le français langue de culture mais référentielle (Jakobson 1960), à savoir le français fondamental, était initialement cantonnée au contexte spécifique de la coopération technique.

[Il faut] former, par des méthodes accélérées, à la pratique de notre langue, des techniciens étrangers destinés à travailler en contact avec des entreprises françaises. Chaque fois que la chose est possible, l'enseignement du français se double d'un enseignement technique en français. Les tâches d'enseignement s'apparentent donc ici très étroitement à la mission de formation d'experts locaux qui est celle de la coopération technique [...] Un effort d'enseignement rapide de notre langue doit donc être fait en utilisant, dans le pays étranger considéré ou, si c'est impossible, à l'arrivée en France des stagiaires, les méthodes les plus

modernes, en particulier les méthodes dites « audio-visuelles ». C'est d'ailleurs là une remarque qui montre l'interpénétration de notre action culturelle et de notre action de coopération technique. (DGACT 1960 : 6-22)

- 11 Or, le succès de la MAV a largement dépassé ce public cible initial à tel point que c'est sur ses bases que s'est institutionnalisée, dans les années 1960, la didactique du FLE, pour tout type d'apprenant. Cette généralisation est notable à travers une seconde forme de coopération technique, dans son versant éducatif, qui repose sur la formation pédagogique des enseignants étrangers à cette nouvelle méthodologie.

## 1.4. L'outil technique : un levier d'innovation en didactique des langues ?

- 12 Nouvel objectif de la politique d'expansion du français à l'extérieur, la technique s'est en effet surtout immiscée au sein même de la didactique du FLE, dans sa réalité matérielle. Bien que l'intégration d'outils modernes (du livre au numérique en passant par le tableau sous toutes ses formes) soit propice aux innovations pédagogiques, cette tendance à la « technicisation de la didactique du FLE » (Castellotti 2013) soulève certains questionnements, plus que jamais d'actualité avec l'essor des technologies numériques.

### 1.4.1. La coopération éducative ou la standardisation du FLE autour de la MAV

- 13 Le choix du français comme médium de la formation technique mais surtout comme langue de scolarisation dans plusieurs pays indépendants, principalement en Afrique de l'Ouest et au Maghreb, démultiplie le nombre d'apprenants, excédant les capacités humaines et financières du MAE. Afin d'enseigner à ce public scolaire élargi, il faut trouver un expédient : des relais « à effet multiplicateur » (DGACT 1959a : 20), en investissant le système éducatif local par une action menée « de l'intérieur » (Capelle 1984, 100), par les centres de recherche étatiques (CREDIF et BEL), par opposition à l'action « menée de l'extérieur » (Capelle *ibid.*) du réseau culturel français (lycées et instituts français). Cette « politique des langues scolaires » (Christ 1998 : 69-70) donne à voir la mutation d'une politique linguistique « active » reposant sur la propagation directe de la langue et de la culture à une politique « passive » fondée sur l'action indirecte de la France sur l'ouverture ou la fermeture des pays partenaires<sup>3</sup>. Ce faisant, la France ne fait d'ailleurs que répondre à une demande d'expertise pédagogique provenant des jeunes pays indépendants, officialisée en 1960 par la Conférence des ministres de l'Éducation des pays africains et malgache d'expression française (la Confémen).
- 14 La proportion des enseignants français par rapport aux étrangers étant environ d'un pour dix<sup>4</sup>, la formation de ce bataillon d'enseignants étrangers, pour le système local des 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degrés et l'enseignement professionnel, « présente un grand intérêt d'avenir ; les enseignements nationaux sont ceux qui, dans l'ensemble des pays, regroupent le plus d'élèves et que les États attachent le plus d'importance à développer » (DGACT 1959a : 41). Les agents principaux de la diffusion du français dans le monde changent donc de visage durant la décolonisation : « il est certain qu'à partir de 1960 on a renversé l'ordre des priorités et ces derniers [les professeurs étrangers] sont devenus progressivement les premiers » (Reboulet 1984 : 118). Les directives du *Plan d'expansion* invitent ainsi :
- 15 à préparer une évolution destinée à nous permettre de diminuer notre gestion directe tout en conservant notre influence culturelle ;

- 16 à nous attacher, par contre, à former et à aider les enseignants et moniteurs étrangers de façon que ceux-ci puissent donner un enseignement inspiré de nos méthodes à un beaucoup plus grand nombre d'élèves que nous ne pourrions le faire nous-mêmes ;
- 17 à aider les enseignants nationaux et à nous efforcer de faire élargir et améliorer l'enseignement du français. (DGACT 1959a : 20)
- 18 Cette formation pédagogique des enseignants (et non plus culturelle et linguistique comme le faisait auparavant par exemple l'École de préparation des professeurs de français à l'étranger) est ainsi reconnue comme un des axes prioritaires du programme d'assistance technique. « L'action du Service de l'enseignement et des œuvres, sous cet angle, tend à se rapprocher, dans son esprit et dans ses méthodes de la coopération technique » (DGACT 1960 : 4), « forme d'assistance technique originale », d'ailleurs considérée comme la collaboration technique « la plus poussée » (DGACT 1959a : 9) de la France avec les pays en voie de développement. Or, cette formation des enseignants nécessite l'harmonisation de pratiques encore très disparates, souvent héritées de la méthodologie des langues classiques grammaire-traduction quand elles ne répondaient pas simplement à l'empirisme. D'où l'impératif d'établir « une sorte de doctrine pédagogique adaptée aux besoins de l'étranger » (DGACT 1961 : 8) et exploitant les potentialités offertes par les nouvelles techniques audiovisuelles. La méthodologie structuro-globale audio-visuelle « arrive sur le marché didactique [...] avec l'appui décisif d'une nouvelle didactique qui va très vite s'imposer comme la didactique d'avant-garde, celle du français langue étrangère » (Puren 2005 : 2).
- 19 Par son caractère innovant, la MAV s'érige en quelques années comme une méthodologie universaliste, diffusée partout dans le monde grâce à une intense politique de formation de formateurs. Assurée par les organes étatiques spécialisés dans l'étude et la recherche en matière de diffusion du français – le CREDIF et la revue *Le Français dans le Monde*, qui consacre une rubrique spécifique aux moyens audiovisuels–, elle est soutenue dans les réseaux scolaires et surtout culturels à l'étranger, Alliances françaises et Instituts culturels<sup>5</sup>. « À bien des égards, c'est cette dynamique de formation qui contribua à l'institutionnalisation de ce secteur nouveau que constitue en France le 'français langue étrangère' » (Coste 1998 : 84). La MAV répondant en effet à un réel besoin : la formation linguistique rapide des techniciens et des enseignants dans les pays francophones et pédagogique à cette méthodologie. Au-delà de cette standardisation, la méthodologie a été cependant parallèlement adaptée et contextualisée, en particulier grâce aux entreprises du Bureau d'étude et de liaison pour l'enseignement du français dans le monde (BEL).

#### 1.4.2. Les machines, au service de la rénovation de l'enseignement du français

- 20 La didactique du FLE s'est donc constituée et normalisée grâce à l'intégration des auxiliaires techniques modernes (la radio, la télévision et surtout les laboratoires audiovisuels) et à l'élaboration d'outils pédagogiques établis suivant des approches scientifiques (comme le français fondamental). Le recours aux moyens audiovisuels (associant le son et l'image) et aux techniques de reproduction et d'enregistrement du son (le laboratoire de langue) modifie en profondeur les pratiques de classe ainsi que la nature de l'objet d'enseignement. L'adoption à bon escient d'un support ou d'un outil nouveau, quand il est le fruit d'une évolution socio-économique, change le rapport au savoir et sa transmission. Ainsi, de même que l'imprimerie avait favorisé l'écrit et la

culture littéraire et permis la « révolution du vernaculaire » (Anderson 1996 [1983] : 51), le traitement assisté par ordinateur, passant au crible les conversations collectées par le Centre d'étude du français élémentaire (CEFE)<sup>6</sup> a rendu au français son caractère usuel et communicatif, et les centres audiovisuels sa dimension orale et sonore. Qu'ils soient employés pour l'élaboration scientifique du matériel pédagogique ou pour sa mise en utilisation, ces outils ont permis d'enseigner le français « tel qu'on le parle » (Gauvenet 1961 : 31) suivant des modalités rénovées, inspirées des sciences et en premier lieu de la linguistique.

[Ces] machines ont forcé les spécialistes de la linguistique appliquée à un travail d'analyse qui a été rigoureux et fécond et a suivi des voies bien éloignées de celles des grammaires traditionnelles. De ce fait, les machines ont contribué à renouveler l'étude des exigences morphosyntaxiques, tout en aidant celle de la stylistique, en accélérant celle du vocabulaire, et en précisant les données de la phonétique et de la phonologie. (Grandjouan 1970 : 15)

- 21 Depuis la fin du xx<sup>e</sup> siècle, aux laboratoires audiovisuels archaïques de naguère se sont substitués des outils de communication et d'information plus sophistiqués, à l'instar du numérique. Encouragés par les politiques institutionnelles et étatiques (tel le Plan numérique pour l'éducation du ministère de l'Éducation nationale français, lancé en 2015), les projets en *e-learning* se multiplient, exploitant tous les dispositifs disponibles : plateformes de ressources linguistiques, visioconférence, MOOCs, blogs, wikis, applications mobiles, mondes virtuels, autant de méga-dispositifs constitués de plusieurs micro-dispositifs répondent à des contextes et des modalités d'enseignement variés (de l'hybride au 100 % à distance). Comme l'ont fait dans les années 1960 les techniques audiovisuelles en faveur d'un français usuel, parlé, pratique et communicatif, nul doute que ces dispositifs dématérialisés et multimodaux pourraient à leur tour participer à refaçonner la didactique du FLE – et aussi des langues. Les plus optimistes y voient une chance pour le plurilinguisme et un moyen de favoriser une progression individualisée non linéaire, ainsi que l'autonomisation des apprenants et la co-construction du savoir *via* la télécollaboration des acteurs connectés (Miras et Narcy-Combe 2017). Grâce à l'intelligence collective ainsi sollicitée, une nouvelle approche d'apprentissage basée sur le socioconstructivisme et le connectivisme peut émerger (Simens 2004 ; Downes 2012). Mais encore faut-il que les potentialités de l'outil soient pleinement exploitées, dans le but de répondre à de véritables exigences sociales, comme ce fut le cas pour la MAV.

### 1.4.3. Les limites de la technique en didactique des langues

- 22 Le développement de la MAV autour du français fondamental et de l'audiovisuel avait en son temps suscité une levée de boucliers, nombre de détracteurs craignant que l'enseignement de la langue française ne soit vidé de sa substance culturelle. La technique avait alors parfaitement joué son rôle de levier d'innovation lors de l'intégration de l'audiovisuel. Est-ce le tour du numérique ?
- Il est [...] légitime de se demander si la course à la nouveauté initiée par le consumérisme globalisé n'impose pas des outils qui ne répondent pas à des besoins mais seulement à des envies. (Miras & Narcy-Combe 2017)
- 23 Davantage soucieux de rentabilité économique que d'efficacité pédagogique, certaines institutions pensent pouvoir à peu de frais former toujours plus d'apprenants grâce au *e-learning*. Or, trop souvent, seul le support change mais non pas les pratiques qui demeurent identiques aux pratiques antérieures. « L'évolution technologique est bien présente mais n'apporte pas d'évolution pédagogique. Nous sommes dans un bluff



technologique et marketing et non pas dans une approche pédagogique renouvelée grâce au numérique » (Springer 2016). L'outil technologique se réduit à un simple argument de vente : certaines institutions ont ainsi « tendance [...] à proposer des appareils technologiques (tablettes, ordinateurs portables, etc.) dans le but de cacher le manque de remise en question des méthodes d'enseignement/apprentissage derrière des symboles de progrès » (Miras & Narcy-Combe 2017). L'adoption de la technique dans l'enseignement ne doit pas se faire au détriment de la réflexion pédagogique. L'absence de remise en question reste encore un moindre mal par rapport au risque de prescriptivité et de normativité qu'une foi trop aveugle en la technique comme outil, et au-delà comme démarche, peut entraîner. Ainsi, le projet du Conseil de l'Europe d'extension du CECRL (2016), qui est un symptôme parmi d'autres de cette tendance, soulève des craintes, justifiées, dues au caractère uniformisant de la description de concepts échappant à tout calibrage (médiation, plurilinguisme et interculturel)

dans la mesure où ils sont principalement liés aux histoires, aux imaginaires et aux expériences singulières des personnes et à la variabilité des situations. Par définition, ces éléments ne se laissent pas enfermer dans des grilles, sauf à vouloir les contrôler en les technicisant pour en assécher toute la diversité et l'hétérogénéité [...] Cette course folle à toujours plus de standardisation et de descripteurs ne soulève pas seulement des questions « théoriques » : l'apparente « objectivité » et « scientificité » du CECR, et le discours d'expertise dont il se réclame, lui donnent l'allure d'un outil inattaquable [...] Amplifier les descripteurs [...] revient à considérer qu'il suffirait de « plus de technicité » – plus de descripteurs – pour être plus « juste ». Or, la fiabilité technique ne peut, et n'a jamais pu, jouer le rôle de garant éthique : le penser relève soit de la croyance naïve, soit d'une forme de dédouanement à peu de frais des personnes et des institutions qui produisent et diffusent ces outils. (Acedle, Asdifle & Transit-Lingua 2016)

- 24 Par conséquent, la technicisation à outrance de la didactique, entamée dès les années 1950 avec l'élaboration du français fondamental et l'harmonisation de la discipline autour d'outils techniques, risque de :

déshumanis[er] l'appropriation et la transmission des langues, stérilis[er] la réflexion en encourageant des orientations uniformisantes, déposséd[er] les acteurs de leur responsabilité et dénature le travail de tous de manière prescriptive. (Acedle, Asdifle & Transit-Lingua *ibid.*)

- 25 L'approche techniciste de la didactique des langues nie la diversité des situations d'appropriation des langues, des enjeux et des contextes (Huver & Bel 2015) au profit d'une didactique universaliste et formatée. Or, « l'enjeu de la DLC [didactique des langues et des cultures] étant la rencontre de l'autre, elle doit avertir que l'autre n'est pas 'décodable' » (Castellotti 2013). Malgré ses apports possibles à la didactique des langues, la confiance en la technique, sous sa forme matérielle ou en tant que démarche, ne doit pas oblitérer la dimension humaine de l'enseignement.

## Pour conclure

- 26 Résultant d'une nouvelle *épistémè* glorifiant la science et la technique dans tous les domaines, la coopération technique française intègre pleinement l'idéologie linguistique utilitariste moderne la conciliant toutefois à l'idéologie traditionnelle de la langue de culture. Restreint à l'origine à un domaine spécifique (les sciences et techniques), à une aire géolinguistique restreinte (les pays issus de la décolonisation) voire à un public

d'apprenants précis (les ingénieurs et les cadres administratifs), le français langue pratique de la MAV s'est néanmoins répandu dans l'ensemble du champ. Ainsi s'est imposée une approche rénovée de l'enseignement en rupture avec la diffusion traditionnelle du français : le recours aux laboratoires audio-visuels suivant un enseignement-apprentissage plus expéditif et aux visées pragmatiques. De la diffusion politique à l'enseignement, la coopération technique, notamment sous sa forme éducative, a participé à l'élaboration de la discipline FLE, autour d'un français langue d'enseignement. La technicisation du FLE entamée dès l'élaboration de la discipline mais qui croît avec le développement des technologies menace la diversité en didactique des langues. Pour autant, le propos de cet article n'est pas de condamner la technique ou l'approche scientifique en didactique des langues. Outre son ambition historique, visant à replacer la science et la technique dans l'histoire du FLES, il invite plus à une saine prudence à l'égard des technologies auxquelles seraient attribuées toutes les vertus pédagogiques au simple motif de leur modernité. Recourir à des outils et méthodes scientifiques pour améliorer l'enseignement et l'apprentissage des langues est, comme ce bref retour en arrière l'a démontré, une tendance ancienne propre au FLE qui peut être source de fructueuses innovations pédagogiques. Toutefois, pour que son adoption se fasse au profit de chacun, elle doit respecter certaines conditions, comme ce fut le cas pour la MAV. Elle doit bien correspondre à un « besoin » et non à « une mode » (Miras et Narcy-Combe 2017). Ces innovations pédagogiques, qui exigent une recherche-action non partisane, doivent en outre se doubler d'un accompagnement des enseignants, sans quoi elles ne pourraient qu'être vaines. De ce fait, c'est au niveau de la formation des enseignants en langue qu'il faut agir, en privilégiant une approche holistique, herméneutique et transversale, liant la pratique à une formation théorique et historique, afin d'éviter l'écueil de la technicisation tout en profitant des bénéfices de la technique.

---

## BIBLIOGRAPHIE

### Documents d'archives

BOUTON, Charles (1955). « Une création de l'école pratique : le service d'information technique ». *L'Enseignement du français aux étrangers, Bulletin pédagogique de l'Alliance française*, 62, 3.

DIRECTION GÉNÉRALE DES AFFAIRES CULTURELLE ET TECHNIQUES (1959a). *Programme d'expansion et de reconversion des activités culturelles et techniques françaises à l'étranger*. Rapport au gouvernement, 14 juin 1958.

DIRECTION GÉNÉRALE DES AFFAIRES CULTURELLES ET TECHNIQUES (1959 b). *Rapport d'activité 1958*. Paris : La Documentation française.

DIRECTION GÉNÉRALE DES AFFAIRES CULTURELLES ET TECHNIQUES (1960). *Rapport d'activité 1959*. Paris : La Documentation française.

DIRECTION GÉNÉRALE DES AFFAIRES CULTURELLES ET TECHNIQUES (1961). *Rapport d'activité 1960*. Paris : La Documentation française.

GAUVENET, Hélène (1961). « Les moyens audio-visuels. Le disque et l'enseignement du français aux étrangers ». *Le Français dans le monde*, 1, 31.

SIEGFRIED, André (1952). « La crise de la langue française dans le monde ». *Les Dialogues*, 4, 191-197.

TRUMAN, Harris S. (1949). *Truman's Inaugural Address*, January 20, 1949. En ligne :

[https://www.trumanlibrary.org/whistlestop/50yr\\_archive/inagural20jan1949.htm](https://www.trumanlibrary.org/whistlestop/50yr_archive/inagural20jan1949.htm) (16 juin 2015).

UNESCO (1948). *Déclaration universelle des Droits de l'homme*.

## Études

ACEDLE, ASDIFLE & TRANSIT-LINGUA (2016). Le projet d'amplification du CECR : une fausse bonne initiative du Conseil de l'Europe. Tribune diffusée par courriel.

ANDERSON, Benedict (1996) [1983]. *L'Imaginaire national. Réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*, traduit de l'anglais par Pierre-Emmanuel Dauzat. Paris : La Découverte.

ARGAUD, Évelyne (2001). *L'Enseignement de la civilisation : évolution et représentations dans le champ de la revue Le Français dans le monde (1961-1976)*. Thèse de doctorat en didactologie des langues et cultures, sous la direction de Geneviève Zarate, Université Sorbonne nouvelle – Paris 3.

CASTELLOTTI, Véronique (2013). *Le(s) français dans la mondialisation*. Bruxelles : EME Éditions.

CAPELLE, Guy (1984). « La fondation du Bureau d'étude et de liaison pour l'enseignement du français dans le monde ». In Daniel Coste (dir.) *Aspects d'une politique de diffusion du français langue étrangère depuis 1945. Matériaux pour une histoire*. Paris : Hatier, 99-103.

CECRL (2016). Documents pour consultation. En ligne : <https://mycloud.coe.int/index.php/s/I9NfLJPAEC0jOr> <https://www.coe.int/t/dg4/linguistic/Source/Consultationformelle.pdf> (16 octobre 2017).

CHISS, Jean-Louis (2006). « La crise du français comme idéologie linguistique ». In Jean-Louis Chiss (dir.). *Charles Bally (1865-1947). Historicité des débats linguistiques et didactiques*. Louvain-Paris : Éditions Peeters, 233-246.

CHRIST, Herbert (1998). « 1880-1939 : le français entre deux guerres ». *Histoire de la diffusion et de l'enseignement du français dans le monde. Le Français dans le monde, numéro spécial*, 50-70.

COSTE, Daniel (1998). « 1940 à nos jours : consolidations et ajustements ». In *Histoire de la diffusion et de l'enseignement du français dans le monde. Le Français dans le monde, numéro spécial*, 75-95.

CROS, Isabelle (2016). *Contribution à l'histoire du français langue étrangère au prisme des idéologies linguistiques (1945-1962)*. Thèse de doctorat en didactique des langues et des cultures, sous la direction de Valérie Spaëth, Université Sorbonne nouvelle – Paris 3. En ligne : <http://hal.in2p3.fr/DILTEC/tel-01443079v1> (18 août 2017).

DOWNES, Stephen (2012). *Connectivism and Connective Knowledge: essays on meaning and learning networks*. En ligne : <http://www.downes.ca/post/58207> (16 octobre 2017)

FISHMAN, Joshua A. (1970). *Sociolinguistics, a Brief Introduction*. Rowley: Newbury House.

- HUVER, Emmanuelle & BEL, David (2015). Prendre la diversité au sérieux en didactique / didactologie des langues. Altériser, instabiliser : quels enjeux pour la recherche et l'intervention ?. Paris : l'Harmattan, Coll. « Espaces Discursifs ».
- GRANDJOUAN, Jacques Olivier (1970). Cent pages sur la linguistique et l'enseignement du français aux étrangers. Paris: Didier.
- JAKOBSON, Roman (1960). « Closing Statements: Linguistics and Poetics ». In T. A. Sebeok. *Style in Language*. Cambridge : MIT Press, 350-377.
- MIRAS, Grégory et NARCY-COMBE, J.-P. (2017). « Dématérialisation des dispositifs d'apprentissage : simple mode ou réponse à des besoins ». In E. Suzuki et al. (dir.). *Penser la didactique du plurilinguisme et ses mutations : politiques, idéologies, dispositifs*. À paraître.
- PORCHER, Louis (1984). « Didactique historique ». In COSTE, Daniel (dir.). *Aspects d'une politique de diffusion du français langue étrangère depuis 1945. Matériaux pour une histoire*. Paris : Hatier, 250-254.
- PUREN, Christian (1988). *Histoire des méthodologies de l'enseignement des langues*. Paris : Clé International.
- PUREN, Christian (2005). « L'enseignement de l'espagnol en France ». In José Carlos Herreras (dir.). *La Diffusion des langues internationales de l'Union européenne*. Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain, 113-118. En ligne : [www.christianpuren.com](http://www.christianpuren.com) : <https://www.christianpuren.com/mes-travaux/1995d/> (21 janvier 2015).
- REBOULLET, André (1984). « Presse pédagogique, enseignants et enseignement du français 1950-1970 ». In Daniel Coste (dir.). *Aspects d'une politique de diffusion du français langue étrangère depuis 1945. Matériaux pour une histoire*. Paris : Hatier, 106-119.
- REBOULLET, André (2010). « Jean Marx (1884-1972) entre-deux guerres ». In Marie-Christine Kok Escalle & Francine Melka (dir.). *Changements politiques et statut des langues. Histoire et épistémologie 1780-1945*. Amsterdam : Rodopi, 119-128.
- SALON, Albert. 1981. *L'Action culturelle de la France dans le monde, Analyse critique*. Doctorat d'État en lettres, Université Paris 1 – Panthéon-Sorbonne.
- SIEMENS, George (2004). *Connectivism: A learning theory for the digital age*. En ligne : [http://er.dut.ac.za/bitstream/handle/123456789/69/Siemens\\_2005\\_Connectivism\\_A\\_learning\\_theory\\_for\\_the\\_digital\\_age.pdf](http://er.dut.ac.za/bitstream/handle/123456789/69/Siemens_2005_Connectivism_A_learning_theory_for_the_digital_age.pdf) (16 octobre 2017).
- SIOUFFI, Gilles (2010). « De l'«universalité» européenne du français au XVIII<sup>e</sup> siècle : retour sur les représentations et les réalités ». *Langue française*, 3/2010, 167, 13-29.
- SPRINGER, Claude (2016). « Humanités numériques et enseignement des langues en ligne : le train du progrès et de la science poursuit sa route, je voudrais descendre », Séminaire du Laboratoire Parole et Langage, nov. 2016, Aix-en-Provence, France. En ligne : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01464858/document> (16 octobre 2017).
- TEILHARD DE CHARDIN, Pierre (1956). *Le Phénomène humain*. Paris : Le Seuil.

## NOTES

1. Désormais DGACTION.

1. La modernisation, mot d'ordre de la politique culturelle à partir des années 1950, passe en outre par l'effort d'actualisation de la culture littéraire française à l'étranger, ainsi que par l'élargissement de la notion de culture à la culture anthropologique (Argaud 2001 : 272-284) qui inscrit l'enseignement-apprentissage du français dans le quotidien.
  2. Sur le modèle du Point iv de Truman (1949) d'assistance technique aux pays en voie de développement.
  3. L'action de la DGACT portait en amont sur les décideurs (par un soutien à l'élaboration des programmes d'études et/ou la formation des conseillers pédagogiques) comme lors de la Confémen, et en aval sur les enseignants, français détachés ou étrangers (par un perfectionnement en langue française et surtout en didactique et par l'envoi de matériel pédagogique adapté).
  4. L'estimation de la DGACT dans les années 1960 est d'environ 13 000 enseignants français détachés (dont 10 000 au Maroc, en Tunisie et dans l'ancienne Indochine) pour 130 000 professeurs de français étrangers.
  5. Au détachement d'attachés pédagogiques s'ajoutaient – entre autres – de nombreux stages pédagogiques, comme ceux de l'AF de Paris ; de l'AF de Buenos Aires ; ainsi que les formations des enseignants détachés au CIEP et à l'IF de Sarrebruck.
  6. Devenu en 1958 le Centre de recherche et d'étude pour la diffusion du français (CREDIF).
- 

## RÉSUMÉS

Le champ du FLE, pluriel, ne peut se limiter à la didactique. Dans une perspective transversale et épistémologique, cet article cherche à restituer à la technique sa juste place dans l'Histoire de la diffusion du français et de la didactique du FLE.

L'étude des conditions d'émergence de la discipline montre en effet que, dans un monde de plus en plus fasciné par le Progrès et la Science, la diffusion de la technique française à l'étranger, en premier lieu dans les pays issus de la colonisation, est devenue une des fins de la politique française extérieure. Des exigences de la coopération technique est née une nouvelle méthodologie d'enseignement du français : la méthodologie audiovisuelle, s'appuyant sur des outils techniques, qui ont modifié l'objet à enseigner lui-même.

L'étude de cette rupture didactique et idéologique des années 1950-1960 pousse à s'interroger sur les innovations contemporaines liée à la mise en place de dispositifs dématérialisés. Compte tenu des risques de dérives que présente une telle technicisation de l'enseignement-apprentissage du FLE (et plus généralement des langues étrangères), la prudence s'impose.

French as a foreign language is such a diverse field that it cannot be restricted to the only field of didactics. We also need to consider the cross-sectional and epistemological approaches in order to ensure that applied science takes its rightful place in the diffusion of History of French and French as a foreign language didactics.

In a world that is more and more fascinated by Progress and Science, the examinations of the conditions that brought about the discipline show in fact that the diffusion of French applied science abroad – primarily in ex-colonial countries – has become one of the main goals of French foreign policy. The audio-visual methodology was born out of technical cooperation requirements. It rests upon technical tools which have modified the teaching itself.

The examination of the didactical and ideological break of the 1950-1960's leads us to wonder about the contemporary innovations related to the e-learning. We need to be cautious though, considering the possible drifts emerging from the increasingly technical approaches of teaching/learning in the field of French as a foreign language (and more generally of foreign languages).

## INDEX

**Mots-clés** : institutionnalisation du FLE, coopération technique, formation des enseignants, méthodologie audio-visuelle, numérique

**Keywords** : institutionalization of the French as a foreign language, technical cooperation, teacher training, audio-visual methodology, digital learning

## AUTEUR

**ISABELLE CROS**

Université de la Sorbonne nouvelle - Paris 3